



ANNEXE TECHNIQUE
AU DOCUMENT DESCRIPTIF DE CONSULTATION

Réalisation de vidéos d'attractivité - portraits d'entrepreneurs

**MARCHE A BON DE COMMANDE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE L 2123-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)**

Le 18 décembre 2024

La présente annexe technique comporte 6 pages

Table des matières

1.	Contexte du projet	3
2.	Description de la mission	4
2.1	Description générale de la mission	4
2.2	Contenu détaillé de la mission et planning	5
2.3	Cession des droits de propriété intellectuelle.....	6
2.4	Droit à l'image	6

1. Contexte du projet

Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez est un espace rural, peu marqué par l'attractivité des pôles urbains extérieurs à l'exception de la partie nord-ouest du territoire proche du pôle économique de Clermont Ferrand.

Le territoire se distingue par une diversité et une singularité de savoir-faire économiques, notamment dans les secteurs industriels tels que la tresse, la coutellerie, la cartonnerie et la métallurgie, ainsi que dans les activités artisanales, sylvicoles et agricoles.

Le Livradois-Forez enregistre environ 800 créations d'entreprises par an, dont plus de la moitié dans les services et le commerce. Bien que le taux de création d'entreprises (11 %) soit inférieur à la moyenne nationale, le renouvellement du tissu économique local est crucial face au vieillissement des dirigeants et à la nécessité d'introduire de nouvelles activités pour répondre aux besoins futurs.

Un des enjeux du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez est d'attirer un nombre suffisant d'habitants, de travailleurs, d'entrepreneurs et de touristes pour garantir le renouvellement des populations, la pérennité du tissu économique et le maintien des services sur le territoire.

Les cibles visées sont des populations de jeunes actifs, quadra et quinquas, de familles en réflexion d'un nouveau projet entrepreneuriale et/ou de vie.

Pour se faire, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez déploie une stratégie de marketing territorial via la marque Livradois-Forez dont le positionnement est :

« Au cœur de l'Auvergne, à proximité de Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Lyon, le territoire du Livradois-Forez réconcilie les paradoxes :

la nature préservée du Parc Naturel Régional et l'industrie,

l'enracinement et l'ouverture sur le monde,

la tradition et l'innovation,

l'épanouissement des projets personnels et économiques et la préservation des ressources,

l'intensité de la relation humaine et les grands espaces ouverts.

Dans le Livradois-Forez, on peut tisser des liens, s'ancrer, on est attendu et considéré pour ce que l'on fait.

Ici, chaque jour, on fabrique un monde nouveau : chacun à la possibilité d'entreprendre sa vie tant personnelle que professionnelle tout en participant à la construction d'un projet collectif ! »

Vous trouverez plus d'information sur la démarche et les objectifs de la marque [ici](#)

2. Description de la mission

2.1 Description générale de la mission

Le marché porte sur la réalisation d'une **capsule vidéo, d'une durée courte (1 min 30 à 1 min 50)** mettant en lumière les portraits d'entrepreneurs récemment installés sur le territoire du Livradois-Forez. Ce format est principalement destiné à une diffusion sur les réseaux sociaux par le Parc, ainsi que par des institutions, des acteurs privés et les ambassadeurs du territoire.

La vidéo a pour objectif principal d'inciter des publics ciblés — jeunes actifs, quadragénaires et quinquagénaires, ainsi que des familles en quête d'un nouveau projet de vie ou entrepreneurial — à s'installer en Livradois-Forez. Elle constitue un outil de communication essentiel pour soutenir la stratégie d'attractivité du territoire.

Les capsules vidéos devront mettre en lumière et valoriser des portraits d'entrepreneurs engagés du territoire tout en répondant aux objectifs suivants :

- **Encourager l'entrepreneuriat local et durable** : Promouvoir des initiatives entrepreneuriales engagées et innovantes, axées sur le développement local et durable.
- **Montrer la diversité des entrepreneurs** : Rendre visible la diversité des profils présent sur le territoire et des niveaux d'expérience des entrepreneurs
- **Valoriser des projets d'entrepreneuriat sous ses différentes phases** : 1. Phase de lancement 2. Phase de "mâturité"
- **Valoriser la qualité de vie** : Mettre en avant la qualité de vie, la simplicité, la diversité des activités, l'authenticité des paysages et des relations humaines du territoire. Illustrer que le Livradois-Forez est un même bassin de vie
- **Souligner les connexions avec une vie en lien avec la nature les villages et les villes** : Illustrer comment les entreprises rurales ont un impact local, national et international, en collaborant avec d'autres structures, des universités et des laboratoires.
- **Faire connaître la marque Livradois-Forez, le réseau Entreprendre en Livradois-Forez et les différentes communautés de communes**
- **Appeler à l'action** : "Vous aussi vous avez un projet de création, reprise, d'installation ? Nous sommes là pour vous accompagner ! » (intégrant les contacts)

Pour chaque capsule, les éléments suivants seront privilégiés :

- Un montage court et rythmé.
- Des messages percutants et clairs.
- La mise en valeur des paysages emblématiques et caractéristiques du Livradois-Forez
- Un format carré, adapté aux réseaux sociaux.
- Une lisibilité optimale possible sans son.

Le prestataire est également attendu sur des propositions créatives, tant au niveau des messages que des scénarios, afin de s'éloigner des codes traditionnels d'une communication institutionnelle.

La diffusion de chaque vidéo sera principalement axée sur les réseaux sociaux et les sites internet du Parc et de ses partenaires (Facebook, LinkedIn, Instagram, etc.). Un usage secondaire est prévu pour des supports tels que téléviseurs ou tablettes, par exemple lors de salons ou sur des stands.

Chaque vidéo sera également accessible en continu via les sites internet concernés.

2.2 Contenu détaillé de la mission et planning

a. *Détail de chaque vidéo portrait*

La mission inclut la réalisation de portraits avec les éléments suivants :

- **Préparation** : préparation du synopsis en collaboration avec le Parc, planification, etc.
- **Illustration sonore** : sélection et fourniture de musiques et bruitages adaptés.
- **Organisation des tournages** : organisation des rendez-vous pour les tournages et de la définition du planning en lien avec la météo, les disponibilités des intervenants et le Parc naturel régional Livradois-Forez
- **Prises de vue et son** : réalisation des interviews, prises de vue et enregistrements sonores.
- **Montage** : montage des vidéos conformément aux synopsis, avec prise en compte des retours à chaque phase de validation.
- **Finalisation** : intégration des remarques, sous-titrage en français, création des fichiers aux formats 4K et Full HD, et publication sur la chaîne YouTube du Parc.

L'identification des personnes pour chaque portrait et lieux seront fournies par le Parc naturel régional du Livradois-Forez

Des visionnages intermédiaires pourront être organisés pour valider l'avancement. Par ailleurs, des agents du Parc naturel régional Livradois-Forez pourront assister à certains tournages.

b. *Planning et délais d'exécution*

Chaque vidéo doit donner lieu à au moins 1/2 jour de tournage.

Les prestations seront exécutées pour **une finalisation au 30 septembre 2025**

c. *Montage*

Chaque vidéo intégrera un générique de fin présentera les différentes informations : crédits, réalisation, maître d'ouvrage, financeurs, logos... La valorisation du site Internet <http://www.entreprenre-en-livradois-forez.fr/> sera aussi incorporée afin de faciliter l'accès du porteur de projet à nos services.

Une attention particulière sera apportée à la phase de montage, en privilégiant :

- Un montage court et rythmé.
- Des messages percutants et clairs.
- La mise en valeur des paysages emblématiques et caractéristiques du Livradois-Forez
- Un format carré, adapté aux réseaux sociaux.
- Une lisibilité optimale possible sans son.

d. *Modalités d'échange*

Pour assurer la réussite de ce projet, le Parc naturel régional Livradois-Forez insiste sur une collaboration étroite et continue entre l'équipe de réalisation et celle du Parc, à chaque étape de la

production (écriture, choix des musiques, son, etc.). Chaque étape fera l'objet d'une validation par le Parc.

Au lancement, une réunion permettra de définir les modalités d'échange et de suivi, ainsi que le planning opérationnel. La première réunion se tiendra en présentiel, tandis que les suivantes pourront avoir lieu en visioconférence, en fonction des disponibilités du réalisateur et de son équipe.

Des rencontres supplémentaires, si nécessaires, seront organisées entre le prestataire et le Parc, notamment lors des phases de tournage et de montage, où le Parc sera pleinement associé.

Fort de sa connaissance du terrain et des acteurs locaux, le Parc pourra faciliter les contacts avec les personnes ressources et conseiller sur des lieux propices à des prises de vues intéressantes ou pratiques. Une liste indicative de portraits et de sites pressentis pour le tournage est annexée, mais reste non exhaustive.

2.3 Cession des droits de propriété intellectuelle

Le Parc naturel régional disposera des droits de reproduction et de diffusion de l'intégralité de la vidéo sans limitation de nombre quel que soit le support envisagé : les supports internet, les vidéos projections et sur écrans, CD ou DVD, en VOD, en TV, etc.

Le Parc naturel régional pourra donc projeter gracieusement le film sous quelque forme que ce soit (conférence, festival, formation, site Internet, Maisons de Parc...) et pourra aussi autoriser toute personne ou organisme à faire de même.

La durée de cession des droits est la durée légale de protection du droit des auteurs. Dans le cas d'utilisations non prévues, l'accord des différentes parties devra être nécessaire.

Le Parc naturel régional pourra utiliser tout ou partie des vidéos réalisées ou des rushes utilisables, les incorporer dans un autre film, ou les projeter lors d'émissions TV... Dans ce cadre, le réalisateur s'engage à céder gracieusement ses droits. Il sera alors mentionné dans le générique.

2.4 Droit à l'image

Le prestataire garantira au Parc naturel régional avoir obtenu toutes les autorisations, et droits divers nécessaires au tournage, montage et exploitation de chaque vidéo. On pourra noter plus particulièrement tous les droits à l'image des différentes personnes filmées, et ce, pour tous les usages voulus par le Parc naturel régional. De même, il aura obtenu les droits éventuels concernant des lieux, monuments, bâtiments ou sites spécifiques.